

La Nonciature Micara

par Wladimir S. PLAVSIC,

Attaché de recherche à l'Institut de Science Politique.

★

Le cardinal Clément Micara a été nonce apostolique en Belgique de 1923 à 1946. Le centenaire de sa naissance fournit l'occasion de scruter le quart de siècle durant lequel il représenta le Saint-Siège auprès du Roi des Belges.

Né à Frascati le 24 décembre 1879, Clément Micara était issu d'une famille de riches propriétaires terriens. Ce fait lui permit durant toute sa carrière de mener un grand train de vie.

Ordonné prêtre à l'âge de vingt-deux ans, il poursuit des études diplomatiques à l'académie ecclésiastique de la Minerva et commence sa carrière en 1909 comme secrétaire de l'internonce en Argentine.

En 1915, il est auditeur à la nonciature de Bruxelles. « Une telle mission était lourde à un moment où la guerre sévissait dans toute son impitoyable rigueur et où le vainqueur du moment pesait de tout son orgueil et de toute sa rancune sur le petit pays qui avait tenté de s'opposer à sa victoire. Elle fut d'autant plus lourde que, pendant près d'un an, Mgr Micara eut à assurer l'intérim de la nonciature, Mgr Tacci ayant été rappelé à Rome. C'est alors que ses fonctions le rapprochèrent du cardinal Mercier » (1).

Un an plus tard, il est transféré à la nonciature de Vienne où il assista à l'effondrement de la monarchie habsbourgeoise.

En 1920, il est sacré archevêque titulaire d'Apamée et nommé nonce en Tchécoslovaquie. La tâche fut rude dans cette contrée travaillée par un mouvement anticlérical accentué. Il y laissa une situation religieuse améliorée.

Le 30 mai 1923, Mgr Micara est nommé nonce à Bruxelles. Le 26 juillet, il remit ses lettres de créance au Roi Albert.

En 1923, le gouvernement belge était présidé par Theunis. Le ministre des Affaires étrangères était Jaspar qui allait être remplacé par Paul

(1) DE RIDDER A., *Ambassades et Légations à Bruxelles, La nonciature*, in *L'Eventail*, n° 30, 27 mai 1928.

Hymans. Il n'existait pas de litige entre la Belgique et le Saint-Siège. En 1921, le baron Beyens avait réglé « la plus urgente des questions traitées avec le Saint-Siège : celle des cantons d'Eupen et de Malmédy » (2). En 1922, le Roi Albert et la Reine Elisabeth avaient rendu visite à Pie XI et avaient ainsi rendu service au Saint-Siège. En effet, depuis 1870, les papes refusaient de recevoir les chefs d'Etat qui se rendaient aussi au Quirinal. Les souverains belges acceptèrent le protocole prévu par le Vatican (3).

En décembre 1925, Pie XI chargea Mgr Micara de remettre la Rose d'or à la Reine Elisabeth et le Roi lui conféra à cette occasion le Grand Cordon de l'Ordre de Léopold.

Les trois premières années de la nonciature de Mgr Micara à Bruxelles couvrent les trois dernières années de la vie du cardinal Mercier.

L'archevêque de Malines dont la première guerre mondiale avait fait une figure universelle ne supportait pas le nationalisme flamand. Le magistral ouvrage du Père Robrecht Boudens (4) en fait foi.

« Dans son opposition au mouvement flamand, écrit Mgr Simon, le cardinal Mercier ne fut pas complètement soutenu par ses collègues de l'épiscopat. Heylen, évêque de Namur, et Rutten, évêque de Liège, étaient, entre autres, plus favorables à la flamandisation de l'université de Gand. Qui plus est, la secrétairerie d'Etat, après avoir déjà, au cours de la guerre, écouté les revendications du Conseil des Flandres, ne semblait pas portée à soutenir immédiatement l'archevêque de Malines. On ne manquait pas de dire à Rome combien il était regrettable que le gouvernement belge n'eût pas, au moment de la libération pris des mesures immédiates pour régler la question.

Les nonces Locatelli, durant la guerre, et Micara, au lendemain de celle-ci, entraient plus facilement dans les vues du cardinal. Le premier s'était refusé à servir d'intermédiaire entre le Conseil des Flandres et le Vatican ; le second, nommé à la suggestion du cardinal, avait précisément été demandé en 1923 par Jaspar, pour pouvoir maintenir le clergé et les catholiques dans les voies de la modération » (5).

(2) BEYENS (Baron), *Quatre ans à Rome, 1921-1926*, Paris, Plon, 1934, p. 3.

(3) WILLEQUET J., *Une étape de la Question romaine : la visite des souverains belges dans la ville éternelle en 1922, dans l'Eglise et l'Etat à l'époque contemporaine*, Mélanges à la mémoire de Mgr Simon, Bruxelles, 1975, pp. 565-576.

(4) BOUDENS R., *Kardinaal Mercier en de Vlaamse Beweging*, Davidsfonds, Leuven, 1975, 304 pages.

(5) SIMON A., *Le Cardinal Mercier*, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1960, p. 152.

La succession du cardinal Mercier.

En janvier 1926, à la rue des Cendres, à Bruxelles, Mercier refusant tout calmant, se meurt dans la souffrance.

A son chevet, parmi tant de personnalités, Mgr Micara vient régulièrement.

Sentant venir la fin, Mercier eut des réactions étonnantes. « Rien n'est plus caractéristique à cet égard que sa réaction sur son lit de mort. S'il voulut, à cet instant, comme en réparation, honorer en les créant chanoines, une série de prêtres reconnus pour leurs tendances flamandes, il n'en exprimait pas moins le désir que fût nommé pour lui succéder, un prélat wallon, Mgr Ladeuze, recteur de Louvain, qui, à son sens, résisterait mieux aux menées flamandes exagérées d'une partie du clergé » (6).

Par contre, l'avant-veille de sa mort, le cardinal Mercier avait appelé seul, près de lui, son vicaire général Mgr Van Roey et lui dit : « Je sens que ma fin approche... Vous serez mon successeur » (7).

Au lendemain de la mort du cardinal Mercier, Mgr Micara écrira :

« Jamais je n'ai ressenti plus profonde émotion qu'au moment inoubliable où le samedi 23 janvier, je fermais pour toujours les yeux au grand et vénéré Cardinal Mercier. Ces yeux, je les avais vus s'animer si souvent : j'avais vu s'y allumer la flamme de l'amour, à chaque fois que je lui parlais de l'Eglise, du Pape, de la Belgique : j'y avais lu l'ardente passion de son cœur pour toutes les nobles causes. Je les fermais à la lumière d'ici bas, mais je sentis que les yeux de son âme s'ouvraient aux clartés éternelles » (8).

Les leaders politiques flamands s'intéressèrent avec discrétion à la désignation du successeur de Mercier. Après avoir consulté quelques parlementaires catholiques flamands, le Premier Ministre Poulet fut chargé de prendre contact avec la Nonciature apostolique, pour lui faire part que la nomination de Mgr Van Roey serait accueillie avec enthousiasme par le clergé et par les fidèles du diocèse de Malines, et par le pays flamand tout entier (9).

Les Flamands ne négligèrent rien pour obtenir cette fois un Flamand comme primat de Belgique. Après le décès de Mercier, mademoiselle Belpaire écrivit à Vande Vyvere qui alla parler de l'affaire au nonce. Le

(6) SIMON A., *op. cit.*, p. 152.

(7) KEMPENEERS J. *Le Cardinal Van Roey en son temps*, Duculot, Gembloux, 1971, p. 90.

(8) DESMET-VERTENEUIL, *Le Cardinal Mercier*, Bruxelles, 1927, p. 235.

(9) VAN ISACKER Ph., *Tussen Staat en Volk*, Nagelaten Memoires, Antwerpen, 1953, pp. 78-79.

ministre agit aussi à Rome par l'entremise du cardinal hollandais Van Rossum qui connaissait la question flamande en Belgique (10).

Même le Roi Albert, respectueux de la mémoire du cardinal Mercier, intervint dans cette succession. Le Roi écrivait au baron Beyens le 6 février 1926 :

« A propos de Mgr Van Roeye (sic), je crois bien faire de vous signaler ce que disait de lui le Cardinal Mercier : *Mgr Van Roeye est un excellent administrateur, mais dans la situation actuelle du pays et vis-à-vis « d'un clergé insubordonné »*, sa nomination à l'archevêché, à laquelle on songera sans doute, serait un véritable malheur.

Quant à l'évêque de Namur (11), le Cardinal redoutait l'influence prépondérante qu'avait réussi à prendre sur lui le Chanoine Tharcisius, Hollandais exalté.

Toujours est-il que dans les deux entretiens que j'ai eu avec lui, Monseigneur Mercier a insisté sur la faiblesse du caractère de Mgr Van Roeye et l'exagération flamingante irréfléchie de Mgr Heylen.

J'ai cru bien faire de vous écrire, cher Baron, puissiez-vous user encore de votre influence qui est grande auprès du Nonce » (12).

Il faut croire que les sentiments du Roi Albert ont été portés à la connaissance de Pie XI car le 20 février 1926, le Roi écrivait au baron Beyens :

« Hier m'est parvenue une lettre de Sa Sainteté, je m'empresse de vous la communiquer. Le Pape ne paraît pas très content de ce que j'ai partagé l'avis du Cardinal sur son successeur ; je suis loin, j'avoue, de partager plusieurs des considérations qui se trouvent dans la lettre.

Est-il d'usage de répondre au Saint-Père dans un cas comme celui-ci, je vous serais reconnaissant de me donner un conseil, je les sais toujours judicieux » (13).

Il n'empêche que par un bref du 12 mars 1926 Mgr Van Roey est nommé archevêque de Malines.

Il semble bien que ce soit en effet le nom de Mgr Van Roey que le nonce Micara présenta au Saint-Siège comme celui du premier candidat. Dans ses mémoires, le regretté Mgr Cruysberghs écrivait : *Ita ipse nuntius mihi dixit : Ego solus commendavi eum* (14).

(10) BOUDENS R., *op. cit.*, p. 263.

(11) Mgr Heylen.

(12) Lettres du Roi Albert, Fonds Beyens, 1910-1926, Archives du Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, dossier NA/15949.

(13) *Ibidem.*

(14) CRUYSBERGHES K., *Mémoires*, Sint-Franciscusdrukkerij, Mechelen, 1971, p. 102.

Le 15 mars 1926, le cardinal secrétaire d'Etat Gasparri recevait l'ambassadeur de Belgique. Le lendemain, celui-ci écrivait à son ministre Emile Vandervelde : « Le Cardinal Gasparri m'a prié de venir le voir hier. Il m'annonça que le Souverain Pontife avait arrêté son choix sur Monseigneur Van Roey pour succéder au regretté Cardinal Mercier sur le siège archiépiscopal. Après m'avoir réitéré l'assurance que la décision du Saint-Père était le fruit d'une longue réflexion qu'avait alimentée une documentation aussi ample que sûre, Son Eminence ajouta que le Chanoine Van Roey réunissait exactement les conditions que le Gouvernement pouvait exiger d'un Archevêque de Malines, à savoir qu'il maniait à fond la langue flamande et que, flamand de cœur et d'esprit, il jouisse par là de la confiance et de l'autorité nécessaires pour réprimer, s'ils venaient à se produire, les écarts des membres du clergé, notamment en matière de séparatisme. On reproche peut-être au Chanoine Van Roey d'être trop doux, continua Son Eminence. Mais un proverbe romain dit qu'on attrape plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre » (15).

Le 21 mai 1926, l'ambassadeur de Belgique écrivait à Bruxelles :

« Monseigneur Van Roeye vient d'achever la première visite qu'il a faite au Vatican depuis son élévation à l'archiépiscopat. Il est reparti hier pour la Belgique.

Le Cardinal Gasparri, que j'ai eu l'honneur de voir ce matin, m'a dit que l'impression produite sur le Saint Père et sur lui-même par le nouvel Archevêque de Malines avait été excellente à tous points de vue. Pie XI, qui ne le connaissait que de réputation, a eu, au cours de son entretien avec Sa Grandeur, l'agréable impression de constater qu'Elle répondait parfaitement à l'idée qu'Il s'était fait de ses mérites. De fait, avant de quitter Rome, Monseigneur Van Roeye fut encore appelé auprès du Saint Père, ce qui constitue une faveur réservée aux seuls Cardinaux.

Le Cardinal Gasparri, qui m'a rapporté ce qui précède, a ajouté qu'il avait conseillé à notre Primat de s'efforcer à répandre la paix dans les esprits divisés par la question des langues et notamment de chercher à éviter que cette question ne mette en péril l'unité nationale. Monseigneur Van Roeye a donné, à cet égard, des apaisements à Son Eminence, qui m'a encore répété ce qu'Elle m'avait déjà dit au moment de la nomination de Sa Grandeur : *Un Evêque flamand pour contenir les excès du « flamin-gantisme » , n'est-ce pas la meilleure des combinaisons ? »* (16).

(15) Archives Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, Correspondance politique, Légation Saint-Siège, van Ypersele de Strihou à Vandervelde.

(16) *Ibidem*, van Ypersele de Strihou à Vandervelde.

Même le Roi Albert avait changé d'avis. En septembre 1926 furent annoncées les fiançailles du Duc de Brabant Léopold avec la Princesse Astrid de Suède. Le Roi écrivait le 26 septembre 1926 au baron Beyens :

« Nulles félicitations ne pouvaient m'être plus agréables que les vôtres, c'est de tout cœur que je vous en remercie. Je crois que cette union sera heureuse et servira les intérêts de la Dynastie.

A ce propos, j'ai eu beaucoup à me féliciter du tact et du discernement du nouvel archevêque de Malines que j'avais naturellement entretenu depuis assez longtemps de ce projet. En le voyant assez souvent j'ai appris à le connaître et à l'apprécier et je pense que Sa Sainteté, tout bien considéré, a fait un choix judicieux » (17).

Les années trente.

La grande influence que l'idée « Grande Néerlande » exerçait entre les deux guerres mondiales sur le nationalisme flamand, allait de pair avec une violente campagne anti-belge. L'année 1930 avait été proclamée jubilaire. En 1929, on assiste à la diffusion en Flandre d'une littérature anti 1930. Au cours de l'année jubilaire même de nombreux pamphlets et articles furent publiés tant par des nationalistes modérés que par des extrémistes, ainsi nommés.

Le 11 juillet 1930, jour où la Flandre commémore la bataille des Eperons d'Or, les journaux publièrent une lettre collective des évêques de Belgique. Dans cette lettre, les évêques affirmaient que la Belgique était la patrie tant des Flamands que des Wallons et incitaient les fidèles à demeurer étrangers à certaines rêveries déraisonnables.

En fait, le cardinal Van Roey avait évoqué le projet de lettre collective de l'épiscopat devant le nonce. En effet, le 4 juillet 1930, Mgr Micara écrivait au cardinal :

« Je me suis empressé de porter à la connaissance de Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté la conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir avec Votre Eminence le 23 juin et son intention de publier, à l'occasion du centenaire de la Belgique, une lettre collective de l'Episcopat dans le sens qu'Elle a bien voulu m'indiquer.

Je suis heureux maintenant de faire savoir à Votre Eminence que le Saint Siège approuve vivement cette idée, et qu'Il considère comme extrê-

(17) Lettres du Roi Albert, *op. cit.*, v. note 12. Sur cet événement on trouvera des détails dans notre ouvrage : Le Cardinal Van Roey, Labor, 1974, pp. 38-39.

mement opportun voire même nécessaire, un tel document. Son Eminence le Cardinal Pacelli ajoute que cette lettre, expression des sentiments chrétiens de charité envers la Patrie et de dévouement envers la Dynastie qui préside à ses destinées, offrira aussi l'occasion à l'Episcopat d'inviter les fidèles à l'union et à la concorde et, si possible, de déplorer les excès des extrémistes flamingants.

Je suis sûr de répondre à un désir de mon vénéré Supérieur en Lui envoyant un exemplaire de la lettre en question ; ce que je m'empresserai de faire aussitôt » (18).

Le lendemain, 5 juillet 1930, le cardinal Van Roey répondait au nonce :

« Je suis heureux de vous faire savoir que la lettre désirée paraîtra dans deux ou trois jours. Je vous en enverrai un exemplaire, dès que le tirage sera fait.

J'ai la confiance qu'elle répondra pleinement aux vues exprimées dans votre lettre d'hier, dont j'ai l'honneur de vous accuser réception » (19).

La lettre pastorale fit d'autant plus impression que le cardinal Secrétaire d'Etat Pacelli adressa au cardinal Van Roey une lettre pour lui faire part de l'entière approbation de Pie XI.

« De différents côtés, écrit H.J. Elias, il y eut des réactions. Ward Hermans publia le 15 juillet une réponse violente dans « De Schelde ». Raf Verhulst écrivit une réplique cinglante dans laquelle il inventa le mot « cauchonie », allusion à l'évêque Pierre Cauchon qui condamna Jeanne d'Arc ; Verhulst y voyait le symbole d'un abus de pouvoir ecclésiastique à des fins politiques » (20).

Le pèlerinage des étudiants flamands à Rome.

Un important pèlerinage avait été organisé, qui devait mener à Rome, en septembre 1931, sous la conduite de leurs aumôniers, parmi lesquels les chanoines Dubois, du diocèse de Bruges, et Philips, du diocèse de Liège, un fort contingent de délégués de la jeunesse étudiante flamande, surtout de Flandre occidentale et du Limbourg. Le pèlerinage était placé

(18) Archives Archevêché de Malines, Fonds Van Roey, Dossier Micara : Micara à Van Roey.

(19) *Ibidem*, Van Roey à Micara.

(20) ELIAS H.J., *Vijfentwintig jaar Vlaamse beweging 1914-1939*, Antwerpen, 1969, deel III, pp. 61-62.

sous le patronage de Mgr Lamiroy, évêque de Bruges, qui, au dernier moment, fut empêché d'y participer.

On avait dit, à ces étudiants, qu'ils étaient attendus, à Rome, avec la plus grande sympathie : « Dites bien aux étudiants de Flandre qu'ils seront très bienvenus au Vatican, en septembre... » (21).

En Italie, on était au lendemain des accords du Latran. Déjà des heurts s'étaient manifestés, et avaient opposé l'Action catholique italienne aux organisations de jeunesse d'inspiration fasciste, entre autres aux *Ballilas*. Le Pape s'attachait à empêcher que la tension s'envenime. Or, déjà à Venise, les jeunes flamands, enthousiastes du Pape, avaient défilé drapeaux en tête, en chantant l'hymne des zouaves pontificaux, en l'honneur du « Pape-Roi ».

Est-ce pour cet excès d'enthousiasme ? Est-ce à la suite de rapports trop peu nuancés sur l'histoire des groupements d'étudiants en Flandre ? On ne le sait pas encore... écrit Mgr Kempeneers. Toujours est-il que l'accueil des pèlerins au Vatican fut glacial. Lors de l'audience qui leur fut accordée, le Pape s'adressa à ces jeunes gens et à leurs prêtres, si bien disposés à son égard, dociles à leurs évêques, en des termes sévères, pleins de reproche. Son discours commença par la question : Où sont vos évêques ?... C'est aux évêques à conduire et à diriger l'Eglise de Dieu... *Nihil sine episcopo !...* » Tout le discours fut de la même veine... Refusant de bénir les drapeaux, écartant les nombreux cadeaux que ses fils de Flandre lui avaient apportés, le Pape termina son allocution en disant : « Nonobstant tout, je vous donne ma bénédiction !... ».

Ce fut dans les rangs de cette jeunesse une véritable consternation... On vit ces étudiants et leurs aumôniers fondre en larmes... Chez quelques-uns, la tentation fut grande de se révolter... Le bon sens reprit le dessus, dans la foi et dans la conviction qu'il y avait eu des malentendus, peut-être des rapports tendancieux. Le soir même, une grande assemblée se tint à la villa Borghese, au cours de laquelle les aumôniers G. Philips et P. Van der Meulen supplièrent les pèlerins d'accepter de porter la croix « la lourde croix d'être incompris et méconnus par le Vicaire du Christ, tout en étant décidés à lui rester fidèles jusqu'à la mort... » (22).

Le 13 octobre 1931, Mgr Micara écrivait au cardinal Van Roey :

« Je crois de mon devoir de communiquer sans tarder à Votre Eminence Révérendissime que j'ai reçu hier la visite de M. l'Abbé Philips.

(21) Hernieuwen, 1931, III^e jaargang, n^o 6, blz. 213.

(22) KEMPENEERS J., *Le Cardinal Van Roey en son temps*, Gembloux, Duculot, 1971, pp. 151-152.

Très simplement et avec bonté, je lui ai fait voir toute la légèreté de sa manière d'agir, les regrettables inconvénients auxquels elle avait donné lieu et la suprême inconvenance de la campagne de presse qu'elle avait déchaînée. Je l'ai ensuite vivement engagé à écrire une lettre de soumission complète et d'excuses au Saint Père.

Il a accepté sans difficultés mon conseil, et, dans mon bureau, il a écrit à Sa Sainteté en fils soumis et dévoué.

J'ai ajouté que, puisque lui et ses collègues avaient été la cause que certains journaux se soient jetés sur cette affaire, et dans des termes les plus regrettables envers le Souverain Pontife et l'Épiscopat belge, je croyais — et il a été du même avis — qu'ils devraient en quelque manière réparer le trouble et le scandale que ce langage si irrespectueux a produit dans les esprits. Sur ce point cependant, je lui ai dit qu'il devrait se mettre à la disposition et d'accord avec Votre Eminence, Qui est en mesure de le bien guider, puisqu'Elle connaît infiniment mieux que moi la presse belge flamande, et saura lui suggérer la manière et la forme de cette réparation. Il m'a promis qu'il aurait (sic) demandé une audience à Votre Eminence.

Il a aussi avoué que parmi les pèlerins ne manquaient pas les nationalistes » (23).

A la fin du mois d'octobre 1931, Mgr Micara séjourna à Rome. Le 30 octobre, il était reçu en audience par Pie XI. Le nonce vit le lendemain l'ambassadeur de Belgique près le Saint-Siège, M. van Ypersele de Strihou. Celui-ci écrivit le jour même à Paul Hymans, Ministre des Affaires étrangères :

« Monseigneur Micara, qui, comme vous le savez, vient d'arriver à Rome, a été reçu hier soir par Sa Sainteté.

Il vous intéressera peut-être d'apprendre que le Nonce apostolique à Bruxelles est sorti extrêmement satisfait de cette audience. Il m'a confié aujourd'hui que le Souverain Pontife l'avait non seulement accueilli très affectueusement mais qu'Il lui avait encore marqué sa satisfaction et sa confiance à l'occasion notamment du pèlerinage « des étudiants flamands » qui souleva, en raison des paroles que Pie XI adressa à ces jeunes gens au début de septembre dernier, une forte émotion dans les milieux catholiques flamingants.

A propos de ce pèlerinage, le Chef de l'Église a dit à Monseigneur Micara qu'Il avait vu tout de suite à qui Il avait affaire. Comme le Pape suit personnellement depuis un certain temps le développement du flamin-

(23) A.A.M., F.V.R., dossier Micara : Micara à Van Roey.

gantisme et notamment, a-t-Il dit, ses effets déplorables sur la mentalité et le caractère d'une jeunesse catholique dont les qualités foncières Lui sont connues par une longue tradition, Il avait acquis la conviction que cette jeunesse était égarée par de mauvais bergers.

Pie XI nourrit une véritable vénération pour le Cardinal Mercier, et l'idée que de jeunes séminaristes avaient pu perdre le contrôle de leurs opinions et le sentiment de leurs devoirs jusqu'au point de lui manquer de respect au sein même du séminaire de Malines a singulièrement contribué à l'éclairer sur la nature du mouvement extrémiste flamingant. Aussi les paroles qu'Il adressa aux étudiants flamands étaient-elles parfaitement pesées et voulues, et il ne saurait y avoir sur elles aucune équivoque ni malentendu.

Monseigneur Micara m'a dit qu'il n'avait pas manqué de confirmer la conviction du Pape. Il vous entretiendra à coup sûr, à son retour à Bruxelles, de cette audience, dont il a emporté à la fois une très vive satisfaction et des encouragements bien mérités » (24).

En août 1938, l'Association des Journalistes Catholiques de Belgique se proposait, à l'occasion de la présentation des Etrennes Pontificales, de solliciter de la bonté du Saint-Père une décoration pour deux journalistes. Le nonce en avisa le cardinal Van Roey afin d'obtenir son accord.

L'archevêque de Malines semblait peu satisfait de la presse catholique à cette époque. Il répondit le 1^{er} septembre 1938 à Mgr Micara : « Je n'ai aucune objection à formuler du point de vue personnel des dits journalistes. Je me permets cependant de penser, comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire à Votre Excellence, qu'il serait préférable, étant donné l'attitude souvent très discutable de certains journaux, de ne plus accorder, sinon exceptionnellement, des distinctions pontificales à des représentants de notre presse catholique » (25).

Très ennuyé, le nonce écrivait à nouveau au cardinal le 2 septembre 1938 : « Votre Eminence m'a manifesté le désir de connaître les noms des candidats à ces distinctions, au cas où il y aurait eu des objections de Sa part... En ce qui regarde donc la suggestion d'ordre général que V.E.R. veut bien me faire, je me permettrai de Lui en parler de vive voix, dès la première occasion que j'aurai l'honneur de La voir » (26).

En 1939, le Saint-Siège eut des difficultés en Chine. « Tandis qu'une partie du territoire chinois est envahie par l'armée japonaise, Mgr Zanin, délégué apostolique, publiée, sous forme de circulaire adressée aux évêques

(24) Archives Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, Correspondance politique, Légation Saint-Siège, van Ypersele de Strihou à Hymans.

(25) A.A.M. Fonds VR, Dossier Micara, Van Roey à Micara.

(26) *Ibidem*, Micara à Van Roey.

de toute la Chine, des instructions pour observer une neutralité absolue face à l'occupation japonaise en Chine. Or, il y avait en effet des missionnaires étrangers qui, sous l'influence de la politique de leurs pays respectifs, se mettaient en bons rapports avec les autorités d'occupation et souhaitaient même une grande victoire finale japonaise en Chine.

Une partie de l'opinion publique exige le départ de Mgr Zanin. La Secrétairerie d'Etat charge Mgr Micara, nonce apostolique à Bruxelles, de faire visite à Dom Pierre-Célestin Lou TsengTsiang, ancien président du Conseil et ancien ministre des Affaires étrangères, devenu moine bénédictin depuis 1927 à l'Abbaye de Saint-André-lez-Bruges pour lui demander d'intervenir auprès du gouvernement chinois afin que ces incidents diplomatiques soient réglés amicalement.

Dom Lou propose alors à son gouvernement de prendre une nouvelle initiative pour établir des rapports diplomatiques permanents avec le Vatican » (27).

Un homme aux relations exquises.

Il faut le dire, Mgr Micara avait beaucoup d'allure. Il a laissé en Belgique le souvenir d'un diplomate de grand format.

A la date du 21 décembre 1930, Paul Hymans notait : « Mgr Micara m'envoie son portrait, encadré, avec une charmante dédicace. C'est un homme de relations exquises. Il a l'esprit fin, des gestes gracieux, de l'onction et de la bonne humeur. C'est le type distingué du prélat italien. Il a été, dans diverses circonstances, plein de bonté pour la marquise Durazzo, pour Madame Vredenburg, à la mort de leur mari. Je crois qu'il exerce dans le monde politique clérical une action apaisante et conciliatrice. Dans la querelle linguistique, il est intervenu auprès des évêques pour les déterminer à réagir contre le mouvement extrémiste et les prêtres démagogues. Il ne s'en est pas caché dans ses conversations avec moi.

Il est très populaire dans la société bruxelloise.

Ma femme et moi nous avons infiniment de sympathie pour lui » (28).

*
* *

Durant le XIX^e siècle, la nonciature était établie 7 rue des Sablons à Bruxelles. Plus tard, elle fut transférée à la chaussée de Wavre, non

(27) WEI TSING-SING L., *Le Saint-Siège et la Chine*, Paris, Edit. A. Allois, 1971, pp. 142-143.

(28) HYMANS P., *Mémoires*, II, Bruxelles, 1958, Institut de sociologie Solvay, p. 615.

loin de l'église du Saint-Sacrement. L'immeuble a disparu et ceux qui l'ont connu en conservent un souvenir mitigé.

Le 12 décembre 1935, Mgr Micara fit l'acquisition d'un majestueux hôtel situé au 72 avenue de Tervueren. Il le fit aménager et s'y installa en 1936. C'était un petit Vatican à Bruxelles : suite de salons aux lambris damassés, salle du trône, chapelle en style rococo où le haut armorial était admis à célébrer ses mariages.

*
**

En décembre 1938, l'hebdomadaire bruxellois *Pourquoi-Pas ?* consacra sa couverture et son éditorial à Mgr Micara. Pour esquisser un portrait du prélat la rédaction avait questionné un de ses amis catholiques à qui sa ferveur et son orthodoxie permettent la plus large liberté et qui connaît bien Son Excellence.

« Celui qu'on appelle à Bruxelles, avec une respectueuse familiarité, le Nonce, est fin comme un diplomate de la grande école, onctueux comme un prélat, subtil comme un Italien et spirituel comme un grand seigneur.

Il a vu beaucoup de pays. Il a beaucoup de souvenirs, et ces souvenirs lui servent souvent d'alibis, quand, dans les conversations, on tente de l'entraîner sur les pentes politiques. Il s'y engage parfois cependant, mais avec quelle souplesse, quelle dextérité, quel don d'échappatoire et quel talent pour répliquer à une question par une autre question ! Ses réponses prennent toujours la forme d'une interrogation. Art souverain de ne jamais se compromettre — ou se révéler !

Cette attitude dérive d'ailleurs chez Mgr Micara d'une intelligente prudence et non de cette peur des responsabilités. Qu'il sache vouloir, et vouloir avec lucidité, continuité et décision, la manière dont il a contribué à « renouveler » l'épiscopat de Belgique le prouve. Chaque fois qu'un siège a été vacant ou qu'un coadjuteur a dû être nommé à un évêque vieillissant — et cela arriva au moins quatre fois depuis son séjour de quinze ans au milieu de nous — le nonce recruta les candidats au grand choix, en se dégageant, avec une remarquable maîtrise de conscience, des intrigues de coteries. Il s'informait longuement et minutieusement ; quand son dossier était fait, il s'abouchait avec les autorités civiles et y cherchait des concours influents. M. de Broqueville lui fut surtout d'un grand secours, de Broqueville qu'il appelle son « cher Charles », et grâce à qui il parvenait toujours à se faire présenter comme candidat du Gouvernement, le prélat qu'il avait déjà lui-même désigné *in petto* pour la mitre. La rencontre de ces deux incomparables stratèges a valu à la Belgique un épiscopat d'élite au point de vue de la politique religieuse, s'entend.

Seuls certains politiciens trouvent le nonce distant par suite de la distance qu'il ménage entre eux et lui. On prête toutefois à Mgr Micara quelques inclinations tripartites, qu'il partage entre Broqueville qui le sert, Paul-Emile Janson qui le charme, et Camille Huysmans qui l'amuse » (29).

L'an 1940.

Le 10 mai 1940, l'Allemagne envahit la Belgique. Cet événement n'est analysé ici que dans le cadre de notre sujet : la nonciature Micara.

Le 5 janvier 1940, Mgr Micara télégraphiait au cardinal Secrétaire d'Etat Maglione : « Le gouvernement belge reçoit des nouvelles sérieuses selon lesquelles la Belgique et la Hollande pourraient prochainement être exposées à une attaque allemande. Il serait extrêmement reconnaissant s'il pouvait connaître, par voie confidentielle et secrète, si une indication de ce genre est parvenue au Saint-Siège ». La réponse ne concernait que les Pays-Bas.

Le 3 mai 1940, le nonce à Bruxelles et l'internonce à La Haye recevaient de Maglione un télégramme identique : « A déchiffrer par le nonce seulement. De source que l'on peut considérer comme recevable, on apprend qu'à moins d'un obstacle ou intervention arrivée entre-temps, une offensive serait toute proche sur le front occidental, offensive qui frapperait la Hollande et la Belgique et, peut-être la Suisse. On laisse à V.E. le soin de faire avec stricte réserve l'usage qu'elle estimera éventuellement opportun. Qu'elle tienne compte pour mettre en exécution, des instructions déjà données à V.E. pour les archives et détruise ce télégramme chiffré » (30).

Le 4 mai, le nonce demande à voir le Roi d'urgence et lui communique les informations du Vatican sur l'invasion prochaine (31).

Le 7 mai, Mgr Micara, nonce apostolique vint trouver le cardinal Van Roey à Etterbeek, à l'issue d'une cérémonie de confirmation, pour lui apprendre que selon des renseignements venus du Vatican, l'Allemagne était sur le point d'envahir notre pays (32).

Le soir du 13 mai, le chef du Protocole du ministère des Affaires étrangères pria Mgr Micara de faire savoir au Corps diplomatique que ceux

(29) *Pourquoi-Pas ?* N° 1274, 30 décembre 1938, p. 4400.

(30) PAPELEUX L., Notes et enquêtes, Archives Vaticanes (IV), in *La Vie Wallonne*, Liège, tome L, 1976, pp. 51-53.

(31) ARON R., *Léopold III ou le choix impossible*, Paris, Plon, 1977, p. 17.

(32) LECLEF E., *Le Cardinal Van Roey et l'occupation allemande en Belgique*, Bruxelles, Goemaere, 1945, p. 14.

qui avaient décidé de quitter la capitale pouvaient aussi bien le faire tout de suite.

Mgr Micara avait déjà fait savoir depuis quelques jours qu'il n'abandonnerait pas son poste (33).

« Le jeudi 16 mai, écrivent Paul Delandsheere et Alphonse Ooms, un très vif émoi règne dans tous les milieux de la capitale, déjà énervés à l'extrême par une ambiance de panique et la perspective de l'arrivée imminente des troupes allemandes. La radio allemande a annoncé que, contrairement aux assurances données par M. Spaak, ministre des Affaires étrangères, les Anglais utilisaient la capitale pour le passage de leurs troupes ; que, dans ces conditions, Bruxelles perdait son caractère de ville ouverte et qu'elle allait subir un bombardement...

Quoi qu'il en soit, le fait que l'autorité militaire allemande se jugeait en droit de faire subir à la capitale du royaume les horreurs d'un bombardement avait suscité de très vives alarmes. La nouvelle fut communiquée à Mgr Micara, nonce apostolique, qui s'en était montré très affecté : il aime notre ville où il réside depuis tant d'années, entouré de la sympathie générale. Il estima que tout devait être mis en œuvre pour prévenir une catastrophe dont des milliers de nos concitoyens pouvaient être les innocentes victimes.

Il estima qu'une démarche pressante devait être faite auprès du Saint-Siège, du président des Etats-Unis et de Mussolini pour obtenir leur intervention auprès du chancelier du Reich. Mais avant de donner suite à ce projet il jugea utile d'en référer au gouvernement belge pour savoir si celui-ci ne voyait aucun inconvénient à ce que pareille mission fût tentée.

Accompagné de Mgr Devoghel, protonotaire apostolique, conseiller ecclésiastique auprès de notre ambassade au Vatican, le représentant du Souverain Pontife s'achemina vers la rue de la Loi où il fut reçu par M. Spaak. Il exposa au ministre des Affaires étrangères, puis à M. Pierlot, qui était venu peu d'instants après rejoindre son collègue, combien il serait désirable dans un but d'humanité d'intervenir auprès de Rome et de Washington. Il n'eut pas, on le devine, à développer beaucoup d'arguments pour convaincre ses deux interlocuteurs qui approuvaient vivement son initiative et le remercièrent des excellents sentiments qui l'animaient à l'égard d'une ville où il jouit d'une si déférente considération » (34).

(33) GIOVANNETTI A., *L'action du Vatican pour la paix (Documents inédits : 1939-1940)*, Paris, Editions Fleurus, 1963, p. 205.

(34) DELANDSHEERE P. et OOMS A., *La Belgique sous les Nazis*, Bruxelles, 1945, t. I, pp. 23-24.

Au cours de la campagne de 1940, « une des premières préoccupations du cardinal Van Roey, après que la bataille se fut déplacée vers l'ouest, fut de visiter les localités sinistrées, principalement dans son diocèse, et de réorganiser partout le culte. Il s'agissait donc de s'assurer la possibilité de circuler librement. Or, dès le 22 mai, une ordonnance interdisait l'usage des autos et des réserves d'essence. Le nonce apostolique voulut bien prendre l'initiative d'une démarche auprès des autorités allemandes en vue d'obtenir pour les évêques belges le sauf-conduit nécessaire en même temps que l'assurance qu'ils pourraient librement exercer leurs fonctions épiscopales » (35).

Le mardi 28 mai, dès qu'il eut connaissance de la capitulation de l'armée belge, le nonce demanda à M. A.-E. Janssen, ancien ministre des Finances, de l'accompagner chez le cardinal pour examiner ensemble la situation. Ils eurent un long entretien avec le cardinal (36).

Le chanoine Leclef situe cet entretien le 29 mai (37). « Il (le nonce) avait appris que le Roi se trouvait dans un château en Flandre, qu'il était traité par les Allemands comme prisonnier de guerre, qu'on n'avait pas encore pu l'approcher, et que l'ambassadeur d'Italie avait fait une vaine démarche pour le voir et prendre de ses nouvelles de la part de S.A.R. la Princesse de Piémont... Le cardinal demanda à Mgr Micara d'essayer d'obtenir pour lui une entrevue avec Sa Majesté.

Le 30 mai, vers 8 heures du soir, le cardinal reçut la visite du nonce apostolique et de l'ambassadeur d'Italie, le marquis Paolucci. Ce dernier avait été reçu en audience par le Roi et fit part au cardinal de ses impressions. Le lendemain, le cardinal rencontra le Roi.

Le rôle du nonce fut ici déterminant. Actionnant l'ambassadeur d'Italie, il provoqua les démarches qui aboutirent à l'autorisation accordée au Roi de recevoir le cardinal pour lui expliquer les circonstances de la capitulation.

A son arrivée en Belgique, le général von Falkenhausen fit visite à Mgr Micara mais il lui déclara qu'il jugeait inopportun d'aller présenter ses respects au cardinal, ajoutant que sans doute celui-ci ne désirait pas cette visite, et que par ailleurs il comprenait parfaitement que, de son côté, Son Eminence ne lui demandât pas audience (38).

« Au début du mois de juillet, l'autorité allemande décide de supprimer à Bruxelles toute représentation diplomatique. Selon le chanoine Leclef, du point de vue belge c'était une mesure d'une extrême gravité. Elle aurait, en effet, pour conséquence de nous isoler complètement du reste du monde.

(35) LECLEF Ed., *op. cit.*, p. 30.

(36) DELANDSHEERE P. et OOMS A., *op. cit.*, t. I, p. 65.

(37) LECLEF Ed., *op. cit.*, p. 20.

(38) *Ibidem*, p. 30.

Par ailleurs, en éloignant ceux qui auraient pu éventuellement nous aider de leur influence et nous couvrir de leur protection dans les difficultés à prévoir, Berlin ne laissait entrevoir rien de bien rassurant pour nous. On voulait évidemment écarter des témoins pour le moins gênants : c'est ainsi que fut interprétée communément ici cette décision du Gouvernement du Reich. Elle était d'autant plus inattendue et douloureuse que rien de pareil n'eut lieu pendant l'occupation de 1914-1918. Alors, les représentants des Puissances neutres, qui le désiraient, comme le Marquis de Villalobar, ambassadeur d'Espagne, le Jonkheer van Vollenhove, ministre des Pays-Bas, furent autorisés à demeurer à Bruxelles et purent ainsi rendre des services signalés à nos compatriotes. Le Nonce Apostolique, Mgr Tacci, après avoir résidé pendant quelques mois au Havre, où il avait suivi le gouvernement belge, rentra en Belgique et y resta jusqu'en 1916 ; il fut alors remplacé par Mgr Locatelli, qui demeura à Bruxelles jusqu'à la fin de l'occupation. Par leur intermédiaire, le Cardinal Mercier et les Evêques belges purent rester en contact ininterrompu avec le Saint-Siège » (39).

Ce ne fut pas le seul cas où les Belges furent surpris de ce que les choses se passaient autrement qu'en 1914. « Avant même la capitulation, R. Delhaye dut prendre acte du fait que la Belgique ne pouvait espérer, à terme prévisible, un ravitaillement par des pays neutres comme les USA et l'Espagne. Ce fut une amère déception, car les dirigeants belges avaient escompté la création — dès l'occupation — d'un comité du type *Commission for Relief in Belgium* constitué par Hoover en 1914-1918. Ce comité eût été patronné par le nonce du pape, Mgr Micara et promu par les ambassadeurs d'Espagne et des Etats-Unis à Bruxelles » (40).

La décision du gouvernement du Reich avait été communiquée à Mgr Micara, personnellement et avec beaucoup de courtoisie, par le général d'infanterie von Falkenhausen, commandant en chef de la Belgique, du Luxembourg et du Nord de la France.

Mgr Micara faisait connaître, par voie tout à fait confidentielle, au Roi et au cardinal-primat de Malines, la nouvelle qui lui avait été communiquée par von Falkenhausen.

Le cardinal Van Roey se rendit tout de suite chez le Roi pour lui demander d'intervenir auprès des autorités allemandes. Celui-ci tenta la démarche, mais sans aucun résultat (41).

Lorsque la nouvelle se répandit qu'il allait quitter la Belgique, elle suscita des alarmes car on redoutait que le Reich n'annexât purement et

(39) LECLEF E., *op. cit.*, p. 33.

(40) GERARD-LIBOIS J. et GOTOVITCH J., *L'an 40, La Belgique occupée*, Bruxelles, CRISP, 1971, p. 175.

(41) GIOVANNETTI A., *op. cit.*, pp. 209-211-212.

simplement la Belgique. D'autre part, on était reconnaissant au nonce de l'activité qu'il a déployée pour faire connaître les raisons de l'attitude du Roi au moment de la capitulation.

Bien que les circonstances fussent difficiles, de nombreuses personnes de la société bruxelloise estimèrent qu'il convenait de lui exprimer avant son départ les sentiments affectueux qu'on éprouve dans tous les milieux pour la personne du représentant du Saint-Siège.

On jugea donc opportun d'organiser en son honneur une réunion d'adieu. Un registre d'adhésion fut déposé en l'hôtel du duc d'Ursel et il se couvrit de signatures.

La manifestation a eu lieu le 16 juillet et l'on offrit au prélat un magnifique souvenir consistant en un surtout de table en argent. Le cardinal était présent comme, aussi, le comte de Flandre et Charles de Broqueville, notre premier ministre au cours de la guerre 1914-1918 (42).

Peu avant le départ du nonce, le Roi Léopold III écrivit le 17 juillet 1940 à Pie XII : « Malgré le regret que nous cause le départ, momentané, je l'espère, du Représentant de Votre Sainteté auprès de nous, je suis heureux de savoir que Monseigneur Micara, qui a vécu et si bien compris les événements de ces derniers mois, pourra se faire auprès de Votre Sainteté, l'interprète des sentiments de la très grande majorité des Belges... Au moment où Monseigneur Micara nous quitte, après un séjour de 17 ans auprès de nous, je tiens à dire à Votre Sainteté combien j'ai apprécié la façon élevée, pleine de jugement et de délicatesse, avec laquelle il a rempli ses fonctions. S'il est resté aussi longtemps auprès de nous, au détriment peut-être d'une carrière plus brillante, c'est à la suite d'un désir que j'avais exprimé, pour le bien de mon Pays. Je me fais un devoir de le rappeler à Votre Sainteté, au moment où Elle se préoccupe peut-être de chercher une activité aux grandes qualités de Monseigneur Micara, que nous souhaitons tous voir revenir un jour auprès de nous » (43).

Ainsi prenait fin la première partie de la mission en Belgique de Mgr Micara.

Carl-Henrik Höjer, un bon observateur de la vie politique belge entre les deux guerres, a écrit : « Notons en passant la position assez curieuse de la Nonciature : certaines questions particulièrement délicates ou importantes de la compétence du Parlement belge étaient soumises par le parti (catholique) à l'examen de cette instance extra-belge » (44).

(42) DELANDSHEERE P. et OOMS A., *op. cit.*, t. I, pp. 113-114.

(43) Le Saint-Siège et la guerre en Europe, juin 1940 - juin 1941, Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la seconde guerre mondiale, Libreria Editrice Vaticana, t. 4, 1967, pp. 85-86.

(44) HÖJER C.H., *Le régime parlementaire belge de 1918 à 1940*, Uppsala och Stockholm, 1946, pp. 41-42.

La nonciature de 1940 à 1944.

Le Saint-Siège continua à considérer Mgr Micara et Mgr Giobbe comme nonce et internonce accrédités respectivement en Belgique et en Hollande, pendant toute la durée de l'occupation, comme on peut le constater en consultant les annuaires pontificaux de ces années-là (45).

Avant de quitter Bruxelles, en date du 12 juillet 1940, Mgr Micara avait adressé une lettre au baron von Brand zu Neidstein, secrétaire de l'Ambassade d'Allemagne. Le nonce adressa une copie de cette lettre au cardinal Van Roey.

Mgr Micara annonce au diplomate allemand qu'il quittera Bruxelles le 18 juillet, qu'il sera accompagné de Mgr Louis Arrigoni, conseiller de la nonciature et de son domestique. « Je m'empresse, en outre, poursuivait Mgr Micara, de vous faire savoir que les immeubles et tout le mobilier de la nonciature appartiennent au Saint-Siège. J'entends par la présente, confier le tout aux soins de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Malines, qui sera représenté par Mgr Edouard Devoghel, Protonotaire Apostolique et ci-devant mon secrétaire privé. Je laisserai aussi comme gardien le chauffeur de la nonciature, Henri Parez. Je vous serais obligé de bien vouloir m'assurer que les immeubles de la nonciature — situés 72 avenue de Tervueren, 145 B rue Gérard et 15 avenue du Prince Héritier, ainsi qu'il a été indiqué dans une note du 24 mai 1940 — continueront à jouir de l'exterritorialité et de l'immunité diplomatiques et qu'ils seront exemptés de toute occupation et de toute réquisition » (46).

Il y a lieu de situer ici la personnalité de Mgr Edouard Devoghel. Né à Liège le 16 février 1883, professeur au séminaire de Saint-Trond, il est ordonné à Liège le 16 avril 1906. En 1907, il est autorisé à collaborer au quotidien bruxellois *La Nation Belge*. En 1923, on le trouve à Rome comme correspondant de journaux. En 1929, il est nommé conseiller ecclésiastique à l'ambassade de Belgique près le Saint-Siège. Il le restera jusqu'en 1956. Camérier secret en 1932, prélat domestique en 1935, il sera fait protonotaire apostolique en 1939. Il est mort à Bruxelles le 5 juin 1959.

D'une courtoisie extrême, le teint pivoine, portant lorgnon, vêtu à la romaine, on le croyait sorti du Vatican. Bien que résidant à Rome, ce prélat revenait souvent en Belgique et travaillait à la nonciature.

En 1940, il était à Bruxelles. On l'a vu, il accompagna le nonce au ministère des Affaires étrangères. Dans sa lettre à l'ambassade d'Allemagne,

(45) GIOVANNETTI A., *op. cit.*, p. 213.

(46) Archives Archevêché de Malines, Fonds Van Roey, dossier Micara, Micara à von Brand zu Neidstein, copie destinée au Cardinal Van Roey.

Mgr Micara désigne Mgr Devoghel comme son secrétaire privé. L'immeuble du 15 avenue du Prince Héritier pour lequel Mgr Micara demandait l'exterritorialité était le domicile de Mgr Devoghel... C'est ainsi qu'un prélat belge se trouva cumuler les fonctions de diplomate belge et pontifical. Le fait vaut d'être souligné.

De 1940 à 1944, Mgr Devoghel servit d'agent de liaison entre le Saint-Siège et les évêques belges. Il utilisait pour sa correspondance le papier à entête de la nonciature apostolique de Bruxelles.

En décembre 1940, il écrivait au cardinal Van Roey qu'un courrier de Rome venait de lui apporter quelques lettres et il demandait audience pour les apporter. Il signalait aussi que le Secrétaire d'Etat désirait connaître approximativement le montant des sommes qui demeurent dans les divers évêchés, à la disposition du Saint-Siège, grâce aux dons en faveur du Denier de Saint Pierre.

Le 6 avril 1941, Mgr Micara envoie de Rome ses vœux de Pâques au cardinal Van Roey. Il lui écrit que le cardinal Maglione, Secrétaire d'Etat, l'autorise à dire au cardinal Van Roey à propos du denier de Saint Pierre resté en Belgique que si les évêques belges demandaient au Saint Père de pouvoir en affecter une partie à leurs œuvres, à la reconstruction des églises ou à autre chose, leur demande serait agréée avec grand plaisir.

Le 12 décembre 1941, Mgr Charue était nommé évêque de Namur. Son sacre était prévu pour le 29 janvier 1942 mais les bulles apostoliques n'étaient pas arrivées de Rome. Le 26 janvier 1942, Mgr Devoghel écrivait au cardinal Van Roey que par une lettre portée par courrier, Mgr Orsenigo, nonce à Berlin, le pria de communiquer au cardinal-archevêque de Malines que le Saint-Père l'autorisait à accomplir la consécration de Mgr Charue le 29 du mois courant, même avant d'avoir les bulles apostoliques. Pour des raisons pratiques, le sacre eut lieu le 11 février 1942.

Le 3 février 1942, Mgr Devoghel envoie au cardinal Van Roey un numéro récent de l'*Osservatore Romano* et lui dit sa joie d'avoir pu envoyer à Rome quelques exemplaires de la très courageuse lettre pastorale du cardinal.

Les lettres de Mgr Devoghel au cardinal Van Roey durant la guerre reflètent les soucis administratifs du Saint-Siège : denier de Saint-Pierre, demande de statistiques relatives au clergé diocésain, transmission du courrier de la Curie aux évêques de Belgique.

Le 31 mai 1943, l'ancien nonce à Bruxelles, Mgr Micara, envoie au cardinal Maglione des listes de Belges condamnés à mort par l'occupant. Ces listes lui ont été communiquées par Mgr Devoghel qui les avait reçues des évêques de Liège et de Gand, Kerkhofs et Coppieters : ceux-ci demandaient que le Saint-Siège fit une démarche en faveur de ces malheureux.

Mgr Micara signale qu'il y a deux listes de Liégeois : l'une de gens condamnés à mort fin avril-début mai; l'autre d'inculpés qui ont été jugés le 13 mai. Le 3 juin après en avoir parlé à Pie XII, Mgr Montini annote la supplique de la façon suivante : « A S.E.M. Micara pour qu'il dise lui-même ou voie ce qu'il peut faire » (47).

Grâce à Mgr Micara à Rome et à Mgr Devoghel à Bruxelles, le Saint-Siège resta en contact avec la Belgique. Une nonciature, même sans nonce, peut fonctionner. Rappelons ici que le 28 juin 1880, Frère Orban rompa les relations diplomatiques avec le Saint-Siège et remettait ses passeports au nonce, Mgr Serafino Vanutelli. Celui-ci chargea son auditeur, Mgr Rinaldini, de rester à Bruxelles comme agent officieux entre le Saint-Siège et les catholiques belges (48).

1944-1946.

Le 3 octobre 1944, Mgr Devoghel écrit au cardinal Van Roey : « En réponse au télégramme dont j'avais parlé à Votre Eminence, Monseigneur Micara m'a télégraphié le 20 septembre, via Londres : « Suis on ne peut plus impatient regagner chère Belgique libérée, aurai bonheur être parmi vous dès qu'il me sera permis. » Je pense donc, poursuivait Mgr Devoghel, que son retour n'est plus qu'une question de jours » (49).

Le 4 novembre 1944, Mgr Micara arrivait à Bruxelles pour reprendre ses fonctions de nonce apostolique.

Le premier problème qu'il eut à résoudre fut d'ordre financier. Camille Gutt, ministre des Finances, avait mis en œuvre une opération pour lutter contre l'inflation. L'occupation allemande avait fait monter le stock monétaire de 63 milliards d'avant-guerre à 186 milliards au moment où le gouvernement est revenu en Belgique. De ces 186 milliards, on en a prélevé 105 ; de ces 105, 42 ont été bloqués provisoirement ; les autres, moins 5.000 francs qui ont été donnés à chaque déposant pour parer aux besoins les plus pressés, les autres ont été bloqués définitivement (50).

Le 2 décembre 1944, Mgr Micara écrit au cardinal Van Roey : « Je me suis adressé au Ministère des Finances pour obtenir que soient débloquées les sommes du Denier de Saint-Pierre en possession de l'Archevêché de Malines. Le Ministère des Finances désire connaître le montant exact de

(47) PAPELEUX L., *op. cit.*, p. 69.

(48) TERLINDEN C., *Un siècle de relations diplomatiques belgo-vaticanes, dans Un siècle de l'Église catholique en Belgique*, Bruxelles, 1930, t. I, p. 41.

(49) Archives Archevêché de Malines, Fonds Van Roey, Dossier Micara, Devoghel à Van Roey.

(50) GUTT C., *La Belgique au carrefour 1940-1944*, Paris, Fayard, 1971, pp. 177-178.

ces sommes et savoir où elles se trouvent actuellement. Je serais reconnaissant à Votre Eminence Révérendissime de bien vouloir me mettre à même de répondre à ces deux questions » (51). Sur la lettre du nonce le cardinal a écrit : « rép. 10 déc. ».

Le 14 décembre 1944, Mgr Micara écrit au cardinal Van Roey : « Il m'est très agréable de pouvoir, au nom du Saint-Père, mettre à la disposition de Votre Eminence Révérendissime, à l'intention des victimes de la guerre dans l'archidiocèse, une somme de cent mille francs. Le mieux sera que Votre Eminence prélève cette somme sur les fonds du Denier de Saint-Pierre se trouvant actuellement à l'Archevêché. Je prierai Votre Eminence de bien vouloir m'aviser de ce prélèvement, afin que je puisse le signaler au Saint-Siège » (52).

Le nonce n'avait-il pas trouvé la réponse à sa question dans la lettre de Van Roey du 10 décembre ?

Le 19 décembre, le cardinal lui écrivait : « Je vous suis très reconnaissant du don de cent mille francs, qu'au nom du Saint-Père vous mettez à ma disposition pour les victimes de la guerre dans l'archidiocèse. Votre Excellence voudra bien exprimer à Sa Sainteté ma vive gratitude pour cette générosité appréciée. Cette somme a été prélevée sur les disponibilités du Denier de Saint-Pierre qui se trouvent encore à l'archevêché. En même temps je vous fais adresser la somme d'un million de francs recueillie pour le Denier de Saint-Pierre dans le diocèse de Malines » (53).

En 1945, Mgr Micara célébra son 25^e anniversaire d'épiscopat. Ce jubilé eut un large écho en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

Dans son allocution de Noël 1945, Pie XII annonça qu'il tiendrait un consistoire, le premier de son pontificat, le 18 février 1946 et qu'il y créerait 32 nouveaux cardinaux. Mgr Micara faisait partie des élus.

Le nonce s'apprêta à quitter définitivement la Belgique. L'université Catholique de Louvain lui décerna le doctorat honoris causa.

Le 28 janvier 1946, à l'issue d'un dîner d'adieu à l'archevêché de Malines, le cardinal Van Roey, après avoir remercié Mgr Micara de toutes ses prévenances lui dit encore : « Et ne pouvons-nous pas nous féliciter également que la Belgique soit associée à cet événement exceptionnel ? Pour notre pays, en effet, votre promotion cardinalice a une grande signification. Nous avons eu des Nonces éminents, des Pecci, des Ferrata, des Vanutelli, des Granito di Belmonte, des Vico, des Tacci, pour ne citer que quelques noms illustres, mais aucun ne s'est vu honoré de la pourpre

(51) Archives Archevêché de Malines, Fonds Van Roey, Dossier Micara, Micara à Van Roey.

(52) A.A.M. F.V.R. Dossier Micara, Micara à Van Roey.

(53) *Ibidem.* Van Roey à Micara.

en quittant la nonciature de Bruxelles. Votre élévation, Excellence, modifie cette règle ; nous croyons pouvoir y discerner, de la part du Saint-Père, une marque de spéciale bienveillance envers un pays qui est profondément attaché au Saint-Siège, fidèle à la foi catholique, et qui fut deux fois de suite la victime innocente de l'injustice et de la barbarie païenne. J'espère avoir bientôt l'occasion d'en remercier Sa Sainteté » (54).

Dans sa réponse, Mgr Micara déclara : « Mon long séjour dans votre pays, le fait d'avoir partagé — et je l'ai fait de tout mon cœur — les joies et les douleurs, en particulier les jours tragiques d'une invasion ennemie, m'ont fait considérer par vos concitoyens, Eminence, et je me considère moi-même — comme un des leurs » (55).

S'il quitta la Belgique en 1946, le cardinal Micara y revint à plusieurs reprises dans la suite.

Après son élévation à la pourpre il opta pour le siège suburbicaire de Velletri où il atteignait ainsi un idéal longtemps désiré : se consacrer au ministère pastoral.

En 1947, il fut nommé préfet de la Congrégation des rites ; en 1950, préfet de la Congrégation des religieux. En 1951, il était enfin nommé Vicaire général de Sa Sainteté pour la ville et le district de Rome.

Il est mort à Rome le 11 mars 1965. Il repose dans son église presbytérale de Santa Maria sopra Minerva, au milieu des autres défunts de sa famille. Nous connaissons des prêtres belges qui, lorsqu'ils se rendent à Rome, vont se recueillir sur la tombe du nonce de leur jeunesse.

Conclusion.

Que faut-il retenir de la nonciature Micara ? Le chanoine Aubert a un jour dit : « Je crois que l'historien, tout en faisant l'effort constant de « redimensionner » les personnalités dont il s'occupe, de les remettre « à leur place » parmi ceux au milieu desquels elles ont vécu, qui les ont aidés et dont elles ont souvent beaucoup reçu, a le droit aussi et même le devoir de donner son avis sur ce que fut la juste place de ces hommes dont il s'occupe » (56).

La nonciature de Mgr Micara a été la plus longue de notre histoire nationale, elle s'étendit de 1923 à 1946. Mgr Micara a vécu vingt ans en Belgique.

(54) Cardinal VAN ROEY J.E., *Au service de l'Eglise, Ecrits et allocutions de doctrine et d'action pastorale*, Brepols, Turnhout, 1948, t. VI, p. 300.

(55) Archives Archevêché de Malines, Fonds Van Roey, Dossier Micara, dernière pièce de la nonciature Micara.

(56) *Veilleur avant l'aurore*. Colloque Lambert Beauduin, Editions de Chevetogne, 1978, p. 50.

Doyen du Corps diplomatique, il fut vraiment la coqueluche de la société bruxelloise et règna en maître sur le quartier Léopold si bien décrit par Charles d'Ydewalle dans son livre « La Cour et la Ville ».

On l'a vu, si Mgr Micara fut maintenu à Bruxelles plus longtemps que de coutume c'est à la demande du Roi Léopold III.

Quel est le bilan de la nonciature Micara ? Fidèle aux instructions du Saint-Siège, il a veillé, par son influence sur l'épiscopat belge, à maintenir le mouvement populaire flamand dans le rang. Entre les deux guerres, on retrouve souvent sous sa plume les mots flamingants et flamingantisme.

Cette attitude s'accordait avec celle des milieux politiques belges des années trente.

En mai 1940, Mgr Micara a rendu à la Belgique des services signalés : il a contribué à préserver Bruxelles, il a réussi à rendre possible une rencontre entre le Roi et le cardinal Van Roey, il a veillé à rétablir rapidement la vie religieuse. Il fut un homme courageux et prouva son attachement aux Belges.

Durant la guerre, au Vatican, il fit son possible pour venir en aide à certains de nos compatriotes.

Revenu à Bruxelles dès novembre 1944, il poursuivit sa mission auprès du Régent du Royaume.

« Jusqu'en 1945, écrit Mgr Aloïs Simon, la nonciature, arcboutant l'action de l'épiscopat, a soutenu ce parti (catholique).

Il paraît donc incontestable que la nonciature de Bruxelles a joué un important rôle politique.

S'il fallait en préciser la signification il faudrait dire que, sous des formes diverses, soutien du roi, sympathie envers l'union, appoint aux constitutionnels, aux conservateurs, aux catholiques libéraux et à la Droite parlementaire, aide au parti confessionnel catholique, les nonces ont tenté, sous la direction du Saint-Siège, de réaliser en Belgique une théocratie parlementaire.

Quand on lit les si importantes Instructions à San Marzano, on y découvre un leit-motiv qui est, en somme, celui de toute l'action politico-religieuse de la nonciature de Bruxelles. Ce leit-motiv est lourd de signification théologique, mais aussi d'engagement dans l'opportunisme et les réactions anticléricales : *Conservare l'autorità del clero nelle cose politiche* » (57).

(57) SIMON A., Signification politique de la nonciature de Bruxelles, *Bulletin de l'Institut Historique belge de Rome*, fascicule XXXIII, Bruxelles-Rome, 1961, p. 648.

Summary : The nunciature Micara.

Cardinal Clemente Micara (1879-1965) has been papal nuncio in Belgium from 1923 until 1946. The aim of this article is to show the influence of this prelate on the Belgian political life. This research is essentially based on the correspondance that nuncio Micara exchanged with the late cardinal Van Roey, primate of Belgium. The Holy See ignored the « Flemish question » and Msgr. Micara confirmed his superiors in this position.

